Image not found or type unknown

Garde week-end, savoir où récupérer mon enfant

Par **Pablo34**, le **06/09/2023** à **11:57**

Bonjour, mon enfant rentre en 4ème et le vendredi il fini à midi. Sa mère me dit que j'ai dans l'obligation de venir le chercher après la fin des cours comme c'est écrit dans le jugement mais je travaille jusqu'à 13h.

Donc ma question est: suis-je vraiment obligé de le récupérer au collège ou est-ce que je peux le récupérer au domicile ?

Par **youris**, le **06/09/2023** à **17:00**

bonjour,

vous devez respecter le jugement, s'il est mentionné après la fin des cours, vous devez le récupérer à l'école.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés